

DIFFICILE DE LUTTER contre la radicalisation EN PRISON

► La prison est aujourd'hui identifiée comme un terrain fertile à la radicalisation

► L'enquête dira si l'auteur de la fusillade mortelle au cœur de Liège, mardi matin, a commis un acte lié au terrorisme. Et, le cas échéant, si ses nombreux séjours en prison pour faits de vol, dégradations de biens publics et petits trafics de drogues l'ont fait basculer vers un radicalisme violent.

La prison est aujourd'hui identifiée, avec Internet et les réseaux sociaux, comme un terrain fertile à la radicalisation. Mondes clos, les établissements pénitentiaires ne sont pas étanches à l'actualité; à l'inverse, on retrouve à l'intérieur des murs les problèmes sociaux qui existent à l'extérieur, mais de manière hyperbolique.

L'UNIVERS CARCÉRAL concentre les facteurs de risque qui, conjugués, peuvent mener les détenus vers une radicalisation violente. Dans de nombreux établissements surpeuplés, il n'y a pas assez de travail, pas beaucoup de formations et très peu de moyens pour des projets de réinsertion. La détention n'a pas de sens : les détenus sont juste *parqués* en cellule, en attendant leur jugement (pour les prévenus) ou la fin de leur peine (pour les condamnés). Résultat : beaucoup de frustration, de colère, de désœuvrement, de désaffiliation sociale.

Les recruteurs et les caïds ont vite fait de repérer les proies faciles : des gars en grande fragilité, isolés, qui éprouvent un sentiment d'abandon de tous... Pour ces hommes déboussolés, la tentation est grande de rejoindre une

communauté, d'appartenir à un groupe (qui peut les soutenir et les aider). Pour, enfin, exister - même si c'est en marge ou contre la société.

Les prisons belges regorgent de ces profils. Combien sont-ils ? Impossible à dire... En 2015, au lendemain des attentats de Paris, le gouvernement fédéral a mis au point un plan d'action contre la radicalisation en prison. Une cellule extrémisme, créée au sein de l'administration pénitentiaire, suit aujourd'hui 237 détenus en préventive, condamnés ou internés à la suite de faits en lien avec le terrorisme, ou connus pour leur radicalisation religieuse derrière les barreaux sans que ce soit la cause de leur incarcération.

CES PERSONNES sont pour la plupart réparties dans les sections ordinaires des prisons ou dans des sections spéciales (de Gand, Bruges, Saint-Gilles, Andenne et Lantin) pour les détenus suspectés de pouvoir *contaminer* leur entourage. Ils y reçoivent un suivi individuel renforcé. Les recruteurs jugés les plus dangereux sont placés dans deux sections Deradex, à Ittre (14 détenus aujourd'hui, pour 20 places) et Hasselt (8 détenus pour 20 places).

"Il existe un gros problème d'identification pour les suspects de radicalisation violente, essentiellement dans les sections ordinaires des prisons, où les agents pénitentiaires

n'ont aucune formation en la matière", pointe Philippe Massay, licencié en droit qui a suivi une spécialisation en terrorisme et a été agent pénitentiaire pendant 7 ans à Lantin.

CE QUI ÉTAIT SIMPLE il y a dix ans ne l'est plus aujourd'hui, poursuit-il. "Il n'y a plus de signes extérieurs qui montrent qu'ils sont radicalisés. Ils s'habillent comme tout le monde, serrent la main des agentes féminines... Ils vont tout faire pour s'invisibiliser."

À côté de ces faux négatifs, il existe aussi de faux positifs, "qui se raccrochent à une foi pour avoir une reconnaissance et une estime des autres détenus et aussi pour meubler le temps vide de la détention", explique Philippe Mossay. Ceux-là sont a priori inoffensifs pour ce qui est du radicalisme violent, ils sont montrés du doigt à cause de la pratique de leur foi. Les recruteurs profitent de cette stigmatisation en proférant des discours de victimisation. Ici aussi, le mécanisme de violence peut s'enclencher. Avec de tragiques conséquences.

Li. B.

2

Le niveau de la
menace terroriste en
Belgique reste à 2.
(Centre de crise)